

Le fait n'en suggère pas moins de singulières réflexions sur l'espèce de catholicisme qu'on pratique aux États-Unis. Ce qui vient de se passer, si le fait n'est pas complètement dénaturé par notre confrère, va de pair avec le congrès des religions et autres étrangetés du même genre. C'est décidément un catholicisme fin de siècle que le catholicisme américain.

Une institution assurément aussi pratique et positive qu'il est possible de le désirer, la compagnie du chemin de fer Chicago and Eastern Illinois, vient de faire l'expérience des bons effets de la confession sacramentelle. Il y a quelque temps, le président de la compagnie, en dépoillant son courrier, tombait sur une lettre du R. P. Hoeffer, directeur du collège St. Ignace, de Chicago, qui lui demandait d'envoyer une personne autorisée retirer une somme d'argent qu'on y tenait à la disposition de la compagnie. On envoya le vice-président Lyford qui, en arrivant, fut conduit au salon, où le P. Hoeffer vint bientôt lui faire signer un reçu pour une somme de \$1,600 d'argent restitué à la suite d'une confession. Il paraît que, dans les bureaux de la compagnie, on a été tellement surpris de l'importance de cette restitution qu'on s'efforce de découvrir quelle est la personne qui en est l'auteur pour lui confier une position largement rétribuée.

AUTRES PAYS

ITALIE.—La crise ministérielle vient de se dénouer en Italie par la formation d'un cabinet Pelloux. Le chef de ce ministère est l'un des officiers les plus en vue de l'armée italienne.

Il nous faut attendre les journaux de l'autre côté pour apprécier ce cabinet au point de vue religieux.

—Le cardinal préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index a récemment pris une décision importante. Il a nommé une commission spéciale chargée de réviser toutes les condamnations d'ouvrages faites depuis trois cents ans par cette congrégation. Le travail durera nécessairement plusieurs années.

Il fait partie de la refonte générale de la législation ecclésiastique que les autorités romaines poursuivent actuellement.

—Quelques journaux italiens s'étant permis de donner à certaine phrase de la lettre du Pape à Son Eminence le cardinal Ferrari une signification désagréable pour celui-ci, Léon XIII a fait adresser à ce dernier par le cardinal Rampolla la note suivante :

“ Le Saint-Père n'a pu apprendre sans regret les interprétations arbitraires que quelques journaux ont données à une phrase